

**Sujet :** [INTERNET] participation à l'enquête publique pour l'installation ou non d'Unitech

**De :** annie.ghiloni@laposte.net

**Date :** 17/12/2019 15:43

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Bonjour à vous madame la préfète,

voici ci-dessous et en pièce jointe mon refus à l'installation d'Unitech dans notre département

j'habite Eurville Bienville, suis donc proche de cette installation qui risque de nous faire vivre de grands dangers

merci de l'ajouter à votre enquête publique

Avec grand espoir

Bien à vous

Cordialement

Annie Ghiloni

Annie Ghiloni

habitante d'Eurville Bienville

commune proche de Suzannecourt

où passe la Marne

à Eurville Bienville, le 17 décembre 2019

Objet : mon avis à propos de Unitech

Je souhaite donner mon **avis DEFAVORABLE** au projet d'installation de la laverie nucléaire à SUZANNECOURT en HAUTE-MARNE car trop de risques cette entreprise désire nous faire vivre.

Je suis allée voir l'exposition d'Unitech à Suzannecourt : très peu de panneaux qui ne donnaient pas d'explications simples pour les habitants et le « spécialiste » restait dans la logique de ces panneaux, ne donnait pas de détails, de vraies explications, cherchait simplement à nous faire entrer dans sa logique.

Aucun intérêt.

Je suis ensuite allée à la conférence menée par Bertrand Thuillier qui était beaucoup plus parlante, s'appuyait sur les erreurs du dossier d'Unitech d'une belle manière, très compréhensible pour moi. Cela m'a de plus permis de comprendre les explications données à l'exposition d'Unitech d'une manière défavorable envers eux car ouvrant la compréhension des dangers.

Cela me permet aujourd'hui de dire mon opposition à l'installation d'une telle entreprise dont il n'est pas simple de penser son choix d'installation à cet endroit et d'une telle manière de non-respect de notre environnement et de notre santé:

- Besoin que notre département, l'un des plus boisés de France, soit respecté dans son besoin de Nature, d'Eau, de Tourisme, d'ouverture à la vie
- Que le développement du travail se fasse dans le respect de vie et de santé
- Important de dire Non à une entreprise qui vient s'installer pour elle et non aussi pour nous

- Qu'il est mieux de prévoir des emplois pour le tourisme, la culture et les techniques respectueuses de l'environnement que pour mettre en danger notre santé et la nature en polluant
- Et d'autant plus qu'un débat entre Bertrand Thuillier et Unitech n'est pas accepté, mis en avant pour mieux nous informer nous le public. Cela renforce mon avis défavorable.

Pourquoi vouloir absolument se servir de la Marne dont, de plus, à cause du changement climatique, le niveau baisse sérieusement en été ?

Pourquoi avoir prévu une installation près de lieux d'école et d'habitants ?

Personnellement, je pense que cette entreprise a choisi ce lieu car

- facile d'acheter pas cher ce terrain particulier en manipulant des personnes, surtout le maire de Suzannecourt en lui parlant de 40 emplois offerts: malheureusement pour lui, il a cru faire une bonne chose.
- Intéressant car déjà du nucléaire dans ce département donc lieu adéquat et pour une laverie et pour plus, d'où son autre prévision de bâtiment de décontamination.

Non pour moi à voir s'éveiller tous ces dangers :

- Danger de rejets atmosphériques par temps de brouillard car près d'une colline
- Danger de plan d'implantation sur une rivière en début de bassin (débit faible hors période de crues)
- Danger pour cette rivière de rejet de 40% de sa radioactivité même après son traitement
- Danger de gâcher de notre eau de source pure pour en faire une eau de rejet polluée (Unitech en consommera 300 m<sup>3</sup> par jour)
- Danger de polluer y compris le Der, très beau lieu de tourisme et de bien-être pour l'environnement (oiseaux, poissons, etc...)

Danger de rejet dans l'atmosphère de métaux lourds de par le bâtiment de décontamination (Mercure, Plomb, Arsenic, Cobalt et Cadmium : plus de 500 kg par an !).

- Danger de perte d'emplois dans le tourisme (plus de 840 personnes)
- Très grande peur pour Vecqueville, sa nappe phréatique qui permet aujourd'hui une bonne eau pour ses habitants.
- Peur également pour Saint-Dizier car il n'y a pas qu'une nappe phréatique qui peut avoir des risques ... je me pose en plus une question : peut-être aussi la nôtre à Eurville Bienville ? besoin de connaître la totalité de la vie souterraine de notre département

J'ai très peur des réponses actuellement données par Unitech qui ne cherchent pas à répondre à nos questions mais seulement rassurer : Grave ! car Bertrand Thuillier est un très bon ingénieur avec de belles compétences qui ont besoin d'être entendues, prises en compte. Qu'Unitech refuse une rencontre avec lui devant nous le public développe mes peurs et renforce mon opposition à son installation.

De plus, elle a déjà été condamnée de par ce qu'elle a fait subir dans d'autres lieux où elle s'était installée : à Royesford en Pennsylvanie, en nouvelle Angleterre, et même peut-être ailleurs.... Et condamnations du cabinet d'ingénierie Artélia pour défauts de contrôle et de suivi de conformité ainsi abouti à la rupture des digues de trois bassins à Grosnagny (jugement n° 12NC01907 de la Cour Administrative d'Appel de Nancy le 9 janvier 2014.

Car, si cette entreprise avait les qualités nécessaires, choisit le bon endroit, elle n'agirait pas de la sorte. Je suis heureuse que déjà 37 communes soient déjà contre.

J'attends avec impatience que l'installation de cette entreprise soit rejetée.

— Pièces jointes : —

---

Mon avis défavorable à l'installation d'Unitech.docx

16,2 Ko

Annie Ghiloni  
habitante d'Eurville Bienville  
commune proche de Suzannecourt  
où passe la Marne

à Eurville Bienville, le 17 décembre 2019

Objet : mon avis à propos de Unitech

Je souhaite donner mon **avis DÉFAVORABLE** au projet d'installation de la laverie nucléaire à SUZANNECOURT en HAUTE-MARNE car trop de risques cette entreprise désire nous faire vivre.

Je suis allée voir l'exposition d'Unitech à Suzannecourt : très peu de panneaux qui ne donnaient pas d'explications simples pour les habitants et le « spécialiste » restait dans la logique de ces panneaux, ne donnait pas de détails, de vraies explications, cherchait simplement à nous faire entrer dans sa logique.

Aucun intérêt.

Je suis ensuite allée à la conférence menée par Bertrand Thuillier qui était beaucoup plus parlante, s'appuyait sur les erreurs du dossier d'Unitech d'une belle manière, très compréhensible pour moi. Cela m'a de plus permis de comprendre les explications données à l'exposition d'Unitech d'une manière défavorable envers eux car ouvrant la compréhension des dangers.

Cela me permet aujourd'hui de dire mon opposition à l'installation d'une telle entreprise dont il n'est pas simple de penser son choix d'installation à cet endroit et d'une telle manière de non-respect de notre environnement et de notre santé:

- Besoin que notre département, l'un des plus boisés de France, soit respecté dans son besoin de Nature, d'Eau, de Tourisme, d'ouverture à la vie
- Que le développement du travail se fasse dans le respect de vie et de santé
- Important de dire Non à une entreprise qui vient s'installer pour elle et non aussi pour nous
- Qu'il est mieux de prévoir des emplois pour le tourisme, la culture et les techniques respectueuses de l'environnement que pour mettre en danger notre santé et la nature en polluant
- Et d'autant plus qu'un débat entre Bertrand Thuillier et Unitech n'est pas accepté, mis en avant pour mieux nous informer nous le public. Cela renforce mon avis défavorable.

Pourquoi vouloir absolument se servir de la Marne dont, de plus, à cause du changement climatique, le niveau baisse sérieusement en été ?

Pourquoi avoir prévu une installation près de lieux d'école et d'habitants ?

Personnellement, je pense que cette entreprise a choisi ce lieu car

- facile d'acheter pas cher ce terrain particulier en manipulant des personnes, surtout le maire de Suzannecourt en lui parlant de 40 emplois offerts: malheureusement pour lui, il a cru faire une bonne chose.
- Intéressant car déjà du nucléaire dans ce département donc lieu adéquat et pour une laverie et pour plus, d'où son autre prévision de bâtiment de décontamination.

Non pour moi à voir s'éveiller tous ces dangers :

- Danger de rejets atmosphériques par temps de brouillard car près d'une colline
- Danger de plan d'implantation sur une rivière en début de bassin (débit faible hors période de crues)
- Danger pour cette rivière de rejet de 40% de sa radioactivité même après son traitement
- Danger de gâcher de notre eau de source pure pour en faire une eau de rejet polluée (Unitech en consommera 300 m<sup>3</sup> par jour)
- Danger de polluer y compris le Der, très beau lieu de tourisme et de bien-être pour l'environnement (oiseaux, poissons, etc...)

Danger de rejet dans l'atmosphère de métaux lourds de par le bâtiment de décontamination (Mercure, Plomb, Arsenic, Cobalt et Cadmium : plus de 500 kg par an !).

- Danger de perte d'emplois dans le tourisme (plus de 840 personnes)
- Très grande peur pour Vecqueville, sa nappe phréatique qui permet aujourd'hui une bonne eau pour ses habitants.
- Peur également pour Saint-Dizier car il n'y a pas qu'une nappe phréatique qui peut avoir des risques ... je me pose en plus une question : peut-être aussi la nôtre à Eurville Bienville ? besoin de connaître la totalité de la vie souterraine de notre département

J'ai très peur des réponses actuellement données par Unitech qui ne cherchent pas à répondre à nos questions mais seulement rassurer : Grave ! car Bertrand Thuillier est un très bon ingénieur avec de belles compétences qui ont besoin d'être entendues, prises en compte. Qu'Unitech refuse une rencontre avec lui devant nous le public développe mes peurs et renforce mon opposition à son installation.

De plus, elle a déjà été condamnée de par ce qu'elle a fait subir dans d'autres lieux où elle s'était installée : à Royesford en Pennsylvanie, en nouvelle Angleterre, et même peut-être ailleurs.... Et condamnations du cabinet d'ingénierie Artélia pour défauts de contrôle et de suivi de conformité ainsi abouti à la rupture des digues de trois bassins à Grosmagney (jugement n° 12NC01907 de la Cour Administrative d'Appel de Nancy le 9 janvier 2014).

Car, si cette entreprise avait les qualités nécessaires, choisit le bon endroit, elle n'agirait pas de la sorte. Je suis heureuse que déjà 37 communes soient déjà contre. J'attends avec impatience que l'installation de cette entreprise soit rejetée.